

Image not found or type unknown



Location, mon garant est hébergé, documents à fournir

Par **aenrick**, le **13/04/2012** à **01:38**

Bonjour,
mon garant, sous contrat CDI, est hébergé chez son grand frère et ne peut donc fournir de quittance de loyer à son nom pour le dossier de location.

a-t-il le droit d'être mon garant?
si oui quels sont les documents à fournir?

Merci pour toutes vos réponses.